



Séance du Conseil municipal du 9 novembre 2020

Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Andris Beaubrun Pascale, Bise Gerard, Bradley Francisco, Concha Celtia, Prieto Antonio, Pruncu Cutile Angelica, Sintado Carlos, Veiga Löffel Damian, Vonlanthen Valérie

MOTION :

Pour un plan de végétalisation ambitieux visant à augmenter la qualité de vie dans la ville du Grand-Saconnex

Considérant :

1. L'urgence climatique, nécessitant entre autres un plan d'action et une vision élargie à long terme en matière de végétalisation.
2. L'importance de mettre en cohérence la politique de végétalisation avec les autres politiques liées au développement et l'aménagement du territoire.
3. Le constat que le patrimoine bâti et les espaces verts doivent se développer de manière simultanée pour augmenter la qualité de vie au Grand-Saconnex et limiter les effets du réchauffement climatique.
4. Les vertus apaisantes que les végétaux possèdent par ailleurs, tant dans des aspects sensoriels et psychologiques que concrets, par exemple, le bruissement du feuillage, le son des insectes et le chant des oiseaux qui atténuent la perception du bruit ambiant.

Tenant compte des objectifs et des avantages d'avoir un plan stratégique de végétalisation (PSV) pour la ville du Grand-Saconnex :

Le Conseil municipal invite Le Conseil administratif et la Commission environnement, agriculture et énergie à étudier la possibilité de mettre en place un PSV, dont les objectifs seraient intégrés dans le plan directeur communal du Grand-Saconnex.

Les objectifs généraux d'un plan stratégique de végétalisation sont les suivants :

- Accompagner la densification urbaine afin de créer et renforcer davantage les espaces verts existants, ouverts au public.
- Renforcer le maillage vert existant pour augmenter la couverture arborée et favoriser la mise en place des corridors biologiques à travers la ville.
- Développer la nature en ville qui ne doit pas se cantonner aux parcs publics, aux forêts et

aux jardins privés. La nature doit se développer partout dans l'espace public, y compris dans les zones denses et très minéralisées, ainsi que sur les toitures de bâtiments publics et privés et ainsi que sur des façades et des murs.

- Compenser la perte végétale induite par le bâti en créant un type d'espace vert sur les façades, les murs et les toitures.
- Masquer des infrastructures peu esthétiques. Cela permettra de mettre en valeur un patrimoine architectural (par ex. modification de l'aspect d'une façade selon les saisons, par le changement des couleurs et des textures).
- Fixer temporairement les poussières ce qui réduira la pollution urbaine. Les plantes absorbent certains polluants, dont le dioxyde de carbone produit notamment par les transports et le chauffage urbain.

Pour conclure, le plan stratégique de végétalisation sera un gain pour la santé des citoyens du Grand-Saconnex.

Merci de faire un bon accueil à cette motion.

La motion est soutenue par :